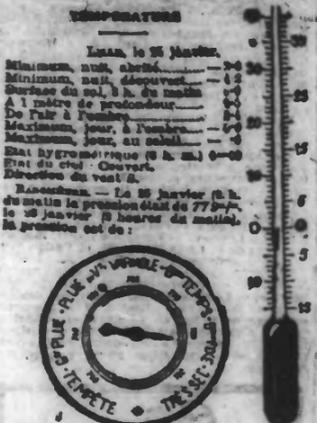


Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
LILLE, 16, rue d'Angleterre, LILLE 1, rue des Sept-Agaches, Grand-Place

CONDITIONS		PUBLICITE	
en la page Un an	10 francs	Années	la ligne 0,40
Six mois	5 francs	Réclames	0,75
Trois mois	3 francs	Publicité	1,50
Deux mois	2 francs	Chronique locale	0,50



Temps probable. — En France, un réchauffement est probable dans le Nord et l'Ouest; le temps va rester généralement beau.

Sans Pape

Pour rester unis au Pape, les catholiques français ne reculent pas devant la persécution. Le spectacle des églises qui ont, depuis des siècles, rejeté l'autorité de Rome, atteste la sagesse de cette fidélité.

Qu'est-ce que le christianisme, sans pape? M. Guyon a montré, voici dix ans, que le protestantisme allemand se désolait sous l'influence des principes anarchiques proclamés par ses fondateurs. Une élite intellectuelle, qui cherche dans le subjectivisme un appui pour sa foi, et ne réussit qu'à devenir toujours plus incroyante, incroyante jusqu'à la négation du Christ-Dieu, jusqu'à la négation de Dieu même; et un peuple à qui l'on continue d'enseigner tout bien que mal ce que Jésus ne croit plus; voilà, outre-Rhin, les beaux résultats de l'indépendance doctrinale.

La Russie s'est aussi affranchie du Pape. Elle a cependant, pour unifier ses croyances et sa discipline religieuse, un chef obéi, le tsar. Les événements des dernières années nous disent quels singuliers avantages procure aux sujets de Nicolas II une telle centralisation.

Leur conscience est bien déconcertée quand le trône impérial paraît branlant, quand les vicissitudes d'une période tragique comme celle qu'ils vivent actuellement ont dans leur clergé d'étranges contre-coups: de peses et un synode servilement résigné à tous les abus, ou acculé à la révolte religieuse s'il songe à favoriser des réformes sociales; des prêtres « dépouillés du sacerdoce » par le Saint-Synode, comme on l'a vu récemment, parce qu'ils sont accusés d'avoir fait partie de l'opposition sous l'ancien tsar.

Triste religion, en vérité, que les catholiques français ont si longtemps destinée à la soutenir!

Ce n'est pas tout-à-fait contre l'asservissement ou le scepticisme que doit lutter l'Eglise anglicane.

Mais elle souffre d'un malaise que trahit un curieux document.

Un rapport destiné au prochain Congrès de Lambeth, Congrès préparé par la « Communion anglicane », ou Eglise officielle, manifeste le besoin d'une autorité centrale, qui serait l'Archevêque de Cantorbéry ou un conseil d'évêques présidé par lui. Nous dirions volontiers qu'en cherchant un pape et des cardinaux; car il ne s'agit pas d'une mesure applicable à la seule Grande-Bretagne, la Communion anglicane ayant des diocèses aux Etats-Unis, aux Antilles, etc.

Pourquoi (nous citons le rapport même) ce nouvel organe de direction? — Dans le

but de mieux garder les églises nationales dans les limites qu'elles ne sauraient franchir sans amener une catastrophe.

Et pourquoi échouera-t-on? Parce que, d'abord, on n'a pas une idée précise du genre de pouvoir qui serait délégué à cette autorité. Et puis, les églises nationales autres que celles d'Angleterre n'accepteraient pas aisément d'être liées « par l'autorité et le jugement individuel d'un homme »; et, comme, d'ailleurs, c'est un évêque, et il est nommé à sa charge par le premier ministre d'Angleterre, qui, à l'avenir, peut être fort bien un agnostique ou un athée.

Pour un mettre mieux en lumière les défauts essentiels des églises auxquelles manque un Pape de droit divin? Pourquoi le danger de dissolution, défaut d'unité dans la doctrine et d'autorité dans les chefs, défaut d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs temporels.

Parlons-nous enfin du protestantisme français? Il a des hommes, de l'argent, des œuvres officielles; il emprunte l'éclat de certaines hautes fonctions, dans les présidences, la direction de l'enseignement public, les Universités, les grandes écoles; il a des dons de solides confesseurs; mais il n'a point la pierre sur laquelle Jésus édifie l'Eglise, et il s'ébranle. La loi de Séparation, qui n'a point brisé l'unité catholique, a déjà opéré sa dislocation. L'un de ses périodiques exprimait récemment la crainte de voir devenir vaine une mot de La Rochefoucauld: « Le protestantisme est dépeuplé ».

Comment, après de telles constatations, n'être pas fier de redire: Nous avons un pape! — et ne pas se féliciter de lui avoir obéi, se promettre de toujours lui obéir? LUCIUS.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Fontaine, curé d'Hérin, est nommé missionnaire des Œuvres à Valenciennes. M. Flament, prêtre à Roubaix, est nommé curé d'Anzeux.

M. Desquesnes, curé d'Armentières (Sarron), est nommé aumônier de l'Adoration réparatrice à Lille.

M. Selosse, vicaire à Somain, est transféré à Mons-an-Barrois.

M. Villain, vicaire à Fives (Saint-Sacrement), est transféré à Somain.

M. Courty, vicaire à Leclercq-Dupire (Saint-Roch), est transféré à Sains-du-Nord.

M. Leman, vicaire à Ligny, est transféré à Armentières (Saint-Roch).

RECOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE

La société d'encouragement pour l'industrie nationale a décerné dans sa séance de vendredi un certain nombre de récompenses pour l'année 1905.

Dans la liste, nous relevons les suivantes: Le prix Fourcade, fondé pour les ouvriers des fabriques de produits chimiques, a été attribué à M. Jules Dumon, qui compte 22 ans de services au service des établissements Kuhlmann.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Dejonghe, professeur à l'École industrielle du Nord. Des médailles de bronze ont été attribuées à MM. Dubois, chef de matériel chez les Leclercq-Dupire, à Watrals; Lombard, chef d'atelier à l'École nationale d'arts et métiers de Lille.

Des médailles d'encouragement sont accordées à MM. Albéric Crombez, porteur aux mines d'Anzin; Godofroy, le mineur à la Société des forges et aciéries de Denain-Anzin; Désiré Régnier, contre-maître à la Société des hauts fourneaux de Denain-Anzin.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES EMPLOYÉS D'OUTRÉ-MER

Le congrès des employés d'outre-mer du département du Nord, qui aura lieu le 9 février 1906, est, dès aujourd'hui, assuré d'un succès sans précédent dans les annales de cette corporation.

Chaque jour, la commission organisatrice reçoit l'adhésion de nouvelles localités. Ainsi l'Association professionnelle des Employés d'outre-mer de Lille fait l'impossible pour rendre le séjour agréable aux nombreux délégués étrangers.

La musique des Gobelous Lillois (25 exé-

cutants) fait répétitions sur répétitions et sera bien en forme pour le jour du congrès. Le résultat du congrès aura lieu à dix heures du matin, à la mairie de Lille (Palais Rihour, salle des Gardes).

A 4 heures 30 du soir, il y aura défilé en musique, pour se rendre salle des fêtes, rue de l'Orphéon, où des apées de bonne confraternité auront lieu entre les congressistes.

Une demande de réduction sur le prix de transport a été faite à la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Les intéressés sont invités à envoyer au plus tôt leur adhésion ou leur demande d'informations au Secrétaire provisoire de la Fédération, M. Léon Lobert, rue Chevreaux, 20, Lille.

POUR LES ASSISES

La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Nord pour y être jugés un certain nombre de faits suivants:

Assassinat à Grévenot, J.-R. Andrieu, 46 ans, charretier à Banteux et Louis Rigault, 50 ans, journalier à Banteux.

Assassinat à Emmerin, Auguste Gillon, 20 ans, paveur à Emmerin.

Étrennes des Expatriés

LILLE. — M. M. Henri Maurice et André Hénin, 10 fr.; M. Louis Dumon, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.; M. M. W. Van Damme, 10 fr.; M. Anonyme, 10 fr.

protestant, et le plus souvent de tous ceux qui l'ont connu et aimé, lui obtient l'indulgence de son Seigneur; et il daigne le divin Maître éprouver, par un consolant et suprême espoir, la poignante douleur de ses parents et amis.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos fraternelles condoléances.

Samedi à 11 heures, en l'église Saint-Maurice-des-Champs, à Lille, à 10 heures le mariage de M. Charles Delaere, fils de M. et Mme A. Delaere-Heydrickx, avec Mlle Gabrielle Pajot, fille de Mme J. Pajot-Féron.

Le mariage a été reçu par M. l'abbé Pajot, professeur à l'École libre St-Joseph, qui prononcera l'allocution. Les témoins étaient pour le marié, MM. C. Pajot-Delaere et E. Pajot-Bourlet, ses frères, et pour la mariée, MM. Paul Heydrickx et Paul Delaere, ses oncles.

M. le Coadjuteur avait désigné saint Joseph, patronne spéciale par Notre Seigneur, le Pape la Bénédiction apostolique.

En l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris, a été célébré, mercredi, le mariage de M. Paul Terres, industriel à HAZEBROUCK, avec Mlle Madeleine Oheim, fille du président de section au Tribunal de la Seine, et de Madame, née Renard.

Le mariage des époux a été reçu par M. l'abbé Maréchal, curé de la paroisse et le messe a été célébrée par le R. R. Laurens, procureur général des Fêtes Nationales d'Afrique.

Les témoins du marié étaient M. Eugène Terres, industriel à Hazebrouck, membre de la Chambre de Commerce de Dunkerque, son frère, M. l'abbé de Wimperey, son oncle; ceux de la mariée: M. Omer Gilbrun, notaire honoraire, et M. Jules Danloix-Dumoulin, ses grands-oncles.

Mardi prochain, à 9 h. 1/2, sera célébré, à WAZOUEVALE, le mariage de M. Jules Debra, boulanger, rue Sadi-Carnot, avec Mlle Philomène Fleury, fille de M. Gustave Fleury, chef mécanicien à la maison Hannart.

Le départ d'un commissaire

Le départ du commissaire chef de la Sûreté à Lille, M. Pariset de Sainte-Marie, est un petit événement dans notre Landeban.

L'attitude de la presse locale, en cette circonstance, est assez bizarre.

« Le Progrès » annonce le fait sans un mot de regret ni un grand étonnement pour l'avancement qu'éprouve ce fonctionnaire.

« L'Echo du Nord » garde le même silence et, pour rendre plus significatif, sans doute, sa manifestation muette, il donne à grand fracas le portrait du successeur.

« Le Réveil du Nord » est plus gentil. Il a un mot de félicitations. Mais combien laconique!

Nous apprenons, d'ailleurs, que M. Pariset de Sainte-Marie, chef de la Sûreté à Lille, est nommé commissaire central à Lorlent.

Nous lui adressons nos félicitations pour cet avancement mérité.

Un point, c'est tout. Quand à la « Dépêche », elle est dithyrambique:

« M. Pariset de Sainte-Marie, qui, depuis près de quatre ans, remplissait les délicates fonctions de commissaire chef de la Sûreté de Lille, est nommé commissaire central à Lorlent ».

« M. Pariset de Sainte-Marie est un homme bien élevé. Il a une grande expérience professionnelle, s'est fait par sa sollicitude envers ses subordonnés, acquies de la confiance de ses agents. Son urbanité lui avait attiré bien des sympathies dans le public lillois; et il sera à Lille un souvenir d'un fonctionnaire sévère et plein de tact ».

Four nous, puisque nous ne pouvons donner de la Sûreté de Lille, nous dirons simplement que M. Pariset de Sainte-Marie, dans ses fonctions ordinaires, fut tel quel, mais qu'en une circonstance mémorable, lors de l'insurrection d'Alsace-Lorraine, ce fonctionnaire conduisit comme un cavalier.

Son devoir était pénible. Il n'avait pas affaire à des malfaiteurs, mais à des citoyens qui manifestaient uniquement en l'honneur de leurs croyances, qu'on peut ne pas partager, mais qui sont respectables pour tout homme bien élevé.

C'était donc l'occasion pour un commissaire d'être ferme, s'il le voulait, mais de faire preuve aussi de tact et de savoir-vivre.

Or, on vit le commissaire Pariset de Sainte-Marie se comporter dans l'église comme un apâché. Par désinvolture, pour arracher un éclat de rire idiot, quelques brutes plus ou moins galonnées, il alla s'agenouiller à un confessionnal, se livrant à des simagrères bouffonnes et sacrilèges, pour indiquer, dit-il, à haute voix, comment il s'y était pris quand il était allé à confesse pour se marier.

Véritable à moins une circonstance où l'urbanité de ce polisseur fut singulièrement en défaut et où son tact laissa plutôt à désirer.

Dans ces conditions, nous sommes aussi étonnés de la paronimie d'éloge que recueille le partant dans certain camp, que de l'abandonnée de fleurs dont on l'enguirlande dans un autre.

Nous, nous pardonnons aussi, mais nous n'oublions pas.

D.

Romans-Revue

Son non l'indique: c'est une revue qui traite de romans; mais elle promet et donne plus que son titre.

Qu'est-ce donc que Romans-Revue? Romans-Revue est avant tout un guide de lecture. Il est le complément périodique, le premier épaulement et l'extension de l'œuvre « Romans à lire et Romans à proscrire » dont le succès considérable a démontré l'importance et l'opportunité. A l'instar d'un vrai guide, il renseigne et il instruit; il raconte et il récrit; il apprécie et il dirige; il avertit et il prévient.

C'est d'ailleurs en partie pour répondre au désir d'un certain nombre de lecteurs de cet ouvrage que Romans-Revue est publié.

Quel est le but de Romans-Revue? Romans-Revue guide les lecteurs, c'est-à-dire les pères et mères de famille, et par eux, les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles; les prêtres et les maîtres; les directeurs de bibliothèques scolaires, paroissiales, professionnelles, etc.

Il les guide dans le choix des ouvrages: livres de religion, de philosophie, d'éducation, d'histoire, de sciences; et surtout romans, œuvres lyriques et pièces de théâtre; revues et journaux. Il signale parmi tant de productions, celles qui sont saines, intéressantes, utiles, excellentes.

Il les guide dans l'appréciation des ouvrages, en renseignant sur leur contenu et leur valeur, au point de vue littéraire, moral, catholique, social, pédagogique.

Il les guide dans la lecture même des ouvrages; et ainsi, il aide les divers classes de lecteurs à lire avec discernement et intérêt, avec critique, avec méthode, avec profit intellectuel, moral et pécuniaire.

Moyens d'action et de méthode. — Romans-Revue s'efforce d'atteindre son but: En imprimant et en faisant connaître; par des articles de fond et d'ensemble; par des monographies d'écrivains; par des comptes-rendus des livres courants et surtout des actualités; par des sommaires explicites des journaux et revues littéraires; par un petit courrier où sont insérées les renseignements demandés par les abonnés; par des informations et chroniques qui sont relevées et interprétées les faits qui se rattachent à la spécialité de l'œuvre; En favorisant: la lutte contre la littérature malsaine de plus en plus triomphante; le succès des bons écrivains méconnus ou maltraités par la critique laïque; le progrès des beaux livres dédaignés par la critique officielle.

En récrivant: par des extraits de nouvelles, romans et tous autres ouvrages, nouveaux, oubliés, inédits et dans lesquels le profit moral se mêle à l'intérêt intellectuel.

En évitant toutes recherches savantes et en donnant à ses articles un tour varié, vivant et surtout pédagogique.

En encourageant les écrivains. — Romans-Revue est une œuvre d'apostolat, de manifestation intellectuelle et d'ascension morale; créé pour les besoins du vrai et du bien, il n'est intéressé à aucune entreprise de librairie. Il fait profession de se soumettre à toutes les lois de l'Église.

Enfin, Romans-Revue est une œuvre essentiellement collective qui demande la collaboration de tous ceux qui en comprennent l'importance et l'utilité.

Romans-Revue paraît le 15 de chaque mois, à partir du 15 mars 1906, par fascicules d'un mois 48 pages in-8°.

Abonnement: France: un an, 2 fr.; six mois, 1 fr. 50. — Étranger: un an, 10 fr.; six mois, 5 fr.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées à M. l'abbé Bethléem, à Sin-la-Noble (Nord).

Les communications relatives à l'administration (abonnements, annonces, réclamations, changements d'adresse, etc.) doivent être envoyées à Oscar Mason, Libraire-Éditeur, à Cambrai (Nord).

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Bulletin diocésain paroissial

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

Le prochain numéro du Bulletin diocésain paroissial portera la date du dimanche 2 Février. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 27 janvier.

<